

Bordeaux, le 22 mai 2017

Monsieur Gilles POIRIER
Chai Crann Piorra
36 bis le bourg
33390 SAINT GENES DE BLAYE

N/Réf : PG/JMM/EV/CD

Dossier suivi par Carole DUFRECHE

c.dufreche@gironde-tourisme.com

Objet : Obtention du label Vignobles & Découvertes

Monsieur,

Dans le cadre du développement et de la valorisation de l'œnotourisme, Gironde Tourisme, en partenariat avec les acteurs touristiques et viticoles girondins, coordonne et met en œuvre le déploiement du label « Vignobles & Découvertes », marque nationale gérée par Atout France.

Elle organise également les réunions de la commission départementale d'agrément qui a examiné votre dossier le 22 mars dernier.

C'est pourquoi je suis en mesure de vous informer que le label « Vignobles & Découvertes » vous a été attribué par Atout France, à l'issue de cette instruction conformément aux conditions d'éligibilité du règlement d'usage de la marque.

Vous intégrez ainsi le réseau de professionnels labellisés et engagés dans le dispositif des Routes du vin de Bordeaux, démarche partenariale portée et animée par Gironde Tourisme depuis 2014.

Sachez que j'en suis particulièrement heureuse pour vous car je sais l'effort que vous fournissez pour assurer le meilleur accueil à vos visiteurs.

L'obtention de ce label représente un réel enjeu de développement et de promotion de notre département, en particulier à destination d'une clientèle internationale. Il contribuera ainsi au développement de votre activité.

En espérant vous rencontrer lors d'une prochaine manifestation organisée sur une des Routes du Vin de Bordeaux, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente de Gironde Tourisme



Pascale GOT
Conseillère Départementale de la Gironde

Gironde Tourisme